Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUCCÈS POUR LES DOMAINES DE MARCELIN ET DES HOSPICES CANTONAUX D'AIGLE

Cinq vins de l'Etat de Vaud primés

Lors de quatre concours de dégustation qui ont eu lieu durant l'été, cinq vins cantonaux ont été honorés : le "Salvagnin AOC 2007" de Marcelin et le "Chasselas AOC 2008" d'Aigle ont remporté un diplôme, le "Chasselas AOC 2008", le "Servagnin AOC 2007" et le "Pinot noir Vieille Vigne AOC 2007" - tous trois de Marcelin - ont été médaillés d'argent.

Entre juin et août derniers, ces crus ont participé avec succès à plusieurs concours en Suisse : Sélection des vins vaudois à Lausanne, Concours international de vins dans le cadre d'Expovina, Grand prix du vin suisse à Zürich et Mondial du Pinot noir à Sierre.

Dans le cadre de la Sélection des vins vaudois, à Lausanne, un diplôme a récompensé le "Salvagnin AOC 2007" de Marcelin - issu d'une cuvée composée de 90 % de Gamay et de 10 % de Pinot noir - pour la netteté de ses arômes et sa persistance aromatique en bouche.

Un autre diplôme a également été attribué au "Chasselas AOC 2008" d'Aigle - élaboré en grands vases de chêne - pour sa franchise, son harmonie et son ampleur.

Au Concours international de vins - Expovina, à Zürich, le "Chasselas AOC 2008" de Marcelin a remporté un diplôme d'argent. Il a recueilli les faveurs du jury pour sa pureté et la richesse de sa structure.

Lors du Grand prix du vin Suisse, également à Zürich, une médaille d'argent a été décernée au "Servagnin AOC 2007", de Marcelin lui aussi. Elevé en barriques, particulièrement apprécié pour sa typicité et sa rusticité, cet ancêtre du Pinot noir, anciennement dénommé "Salvagnin de Saint-Prex", flatte aussi en bouche par sa souplesse, sa vivacité et ses tanins soyeux.

Au Mondial du Pinot noir, à Sierre, le "Pinot noir Vieille Vigne AOC 2007", de Marcelin encore, a obtenu un diplôme d'argent. Natif de ceps âgés de 24 à 30 ans, vinifié en

barriques de chêne neuves provenant de forêts de Romandie, il allie avec bonheur finesse, puissance et équilibre.

Par ailleurs, l'Office de la marque de qualité "Terravin" a décerné durant ce même laps de temps ses Lauriers d'Or à des cuvées de Chasselas AOC 2008 natives des Domaines de Marcelin et des Hospices cantonaux d'Aigle et de Villeneuve.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 décembre 2009

DEC, Dominique Favre, chef de l'Office cantonal de la viticulture, ou Pascal Wulliamoz, adjoint, 021 557 92 68